

# Conditions générales de vente avec informations aux clients

## Table des matières

1. Champ d'application
2. Conclusion du contrat
3. Droit de rétractation
4. Prix et conditions de paiement
5. Conditions de livraison et d'expédition
6. Réserve de propriété
7. Responsabilité en cas de défaut
8. Responsabilité
9. Exonération en cas de violation des droits de tiers
10. Droit applicable
11. Code de conduite

## 1) Champ d'application

**1.1** Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées "CGV") de Jacek Pisarczyk (ci-après dénommé "vendeur") s'appliquent à tous les contrats conclus par un consommateur ou un entrepreneur (ci-après dénommé "client") avec le vendeur concernant les marchandises et/ou les prestations présentées par le vendeur dans sa boutique en ligne. Par la présente, l'intégration des propres conditions du client est rejetée, à moins qu'il n'en ait été convenu autrement.

**1.2** Le consommateur, au sens des présentes CGV, est toute personne physique qui conclut un acte juridique à des fins qui, pour l'essentiel, ne peuvent être imputées ni à son activité commerciale ni à son activité professionnelle indépendante. L'entrepreneur au sens des présentes CGV est toute personne physique ou morale ou société de personnes ayant la capacité juridique qui, lors de la conclusion d'un acte juridique, agit dans l'exercice de son activité professionnelle indépendante ou commerciale.

## 2) Conclusion du contrat

**2.1** Les descriptions de produits contenues dans la boutique en ligne du vendeur ne constituent pas des offres fermes de la part du vendeur, mais servent à la remise d'une offre ferme par le client.

**2.2** Le client peut soumettre son offre via le formulaire de commande en ligne intégré dans la boutique en ligne du vendeur. Dans ce cadre, après avoir placé les marchandises et/ou prestations sélectionnées dans le panier virtuel et suivi le processus de commande électronique, le client fait une offre de contrat juridiquement contraignante concernant les marchandises et/ou prestations contenues dans le panier en cliquant sur le bouton qui clôt le processus de commande. En outre, le client peut également faire une offre au vendeur par téléphone.

**2.3** Le vendeur peut accepter l'offre du client dans un délai de cinq jours,

- ien transmettant au client une confirmation de commande écrite ou une confirmation de commande sous forme de texte (fax ou e-mail), la réception de la confirmation de commande par le client étant déterminante à cet égard, ou
- en livrant au client la marchandise commandée, la réception de la marchandise par le client étant déterminante à cet égard, ou
- soit en demandant au client de payer après avoir passé sa commande.

Si plusieurs des alternatives susmentionnées existent, le contrat est conclu au moment où l'une des alternatives susmentionnées se réalise en premier. Si le vendeur n'accepte pas l'offre du client dans le délai susmentionné, il est considéré comme ayant rejeté l'offre, ce qui a pour conséquence que le client n'est plus lié par sa déclaration de volonté.

**2.4** Le délai d'acceptation de l'offre commence à courir le jour suivant l'envoi de l'offre par le client et se termine à l'expiration du cinquième jour qui suit l'envoi de l'offre.

**2.5** Lors de la soumission d'une offre via le formulaire de commande en ligne du vendeur, le texte du contrat est enregistré par le vendeur et envoyé au client sous forme de texte (par ex. e-mail, fax ou lettre) après l'envoi de sa commande, accompagné des présentes CGV. De plus, le texte du contrat est archivé sur le site Internet du vendeur et peut être consulté gratuitement par le client via son compte client protégé par un mot de passe en indiquant les données de connexion correspondantes, dans la mesure où le client a créé un compte client dans la boutique en ligne du vendeur avant d'envoyer sa commande.

**2.6** Avant de passer une commande ferme via le formulaire de commande en ligne du vendeur, le client peut corriger en permanence ses saisies à l'aide des fonctions habituelles du clavier et de la souris. En outre, toutes les données saisies sont affichées une nouvelle fois dans une fenêtre de confirmation avant la remise ferme de la commande et peuvent également y être corrigées au moyen des fonctions habituelles du clavier et de la souris.

**2.7** Seule la langue allemande est disponible pour la conclusion du contrat.

**2.8** Le traitement de la commande et la prise de contact se font en général par e-mail et par traitement automatisé de la commande. Le client doit s'assurer que l'adresse e-mail qu'il a indiquée pour le traitement de la commande est correcte, de sorte que les e-mails envoyés par le vendeur puissent être reçus à cette adresse. En particulier, le client doit s'assurer, en cas d'utilisation de filtres SPAM, que tous les e-mails envoyés par le vendeur ou par des tiers chargés par ce dernier du traitement des commandes peuvent être délivrés.

**2.9** Nous nous réservons le droit de ne pas réaliser les commandes qui ont été enregistrées de manière erronée par notre système de boutique en ligne en raison d'un Java Script bloqué ou non fonctionnel.

**2.10** Lors du processus de commande, nous vous conseillons d'utiliser d'autres navigateurs que Internet Explorer dans les versions 6, 7 et 9, car les commandes sont souvent enregistrées de manière incorrecte par le système. Si une commande est enregistrée de manière erronée pour cette raison, nous nous réservons le droit de ne pas la réaliser. Nous vous conseillons donc d'utiliser les navigateurs Mozilla Firefox ou Chrome.

### **3) Droit de rétractation**

Les consommateurs disposent en principe d'un droit de rétractation. Pour plus d'informations sur le droit de rétractation, veuillez consulter les informations sur le droit de rétractation du vendeur.

### **4) Prix et conditions de paiement**

**4.1** Sauf indication contraire dans l'offre du vendeur, les prix indiqués sont des prix finaux qui incluent la taxe sur la valeur ajoutée légale. Le cas échéant, les frais de livraison et d'expédition supplémentaires sont indiqués séparément dans la description du produit concerné.

**4.2** Les livraisons dans des pays situés en dehors de l'Union européenne peuvent, dans certains cas, entraîner d'autres frais dont le vendeur n'est pas responsable et qui sont à la charge du client. Il s'agit par exemple des frais de transfert d'argent par les instituts de crédit (p. ex. frais de virement, frais de change) ou des taxes ou impôts liés à l'importation (p. ex. droits de douane).

**4.3** Le client dispose de différentes possibilités de paiement, qui sont indiquées dans la boutique en ligne du vendeur.

**4.4** Si un paiement anticipé est convenu, le paiement est dû immédiatement après la conclusion du contrat.

### **5) Conditions de livraison et d'expédition**

**5.1** La livraison des marchandises s'effectue par voie d'expédition à l'adresse de livraison indiquée par le client, sauf accord contraire.

**5.2** Si l'entreprise de transport renvoie la marchandise expédiée au vendeur parce qu'une livraison chez le client n'a pas été possible, le client supporte les frais de l'expédition infructueuse. Cela ne s'applique pas si le client n'est pas responsable de la circonstance qui a conduit à l'impossibilité de la livraison ou s'il a été temporairement empêché d'accepter la prestation proposée, à moins que le vendeur ne l'ait prévenu de cette prestation un délai raisonnable auparavant.

**5.3** En principe, le risque de perte ou de détérioration accidentelle de la marchandise vendue est transféré au moment de la remise au client ou à une personne habilitée à recevoir la marchandise. Si le client agit en tant qu'entrepreneur, le risque de perte et de détérioration fortuites lors de la vente par correspondance est transféré au moment de la livraison de la marchandise à un transporteur approprié au siège social du vendeur.

**5.4** Le vendeur se réserve le droit de résilier le contrat en cas de livraison incorrecte ou non conforme par ses soins. Ceci n'est valable que dans le cas où la non-livraison n'est pas imputable au vendeur et que celui-ci a conclu, avec la diligence requise, une opération concrète de couverture avec le sous-traitant. Le vendeur fera tous les efforts raisonnables pour se procurer la marchandise. En cas d'indisponibilité ou de disponibilité partielle de la marchandise, le client en sera immédiatement informé et la contrepartie lui sera immédiatement remboursée.

5.5 En cas d'enlèvement par le client, le vendeur informe d'abord le client par e-mail que la marchandise qu'il a commandée est prête à être enlevée. Après réception de cet e-mail, le client peut venir chercher la marchandise au siège du vendeur, après accord de ce dernier. Dans ce cas, les frais de livraison ne sont pas facturés.

## **6) Réserve de propriété**

**6.1** Vis-à-vis des consommateurs, le vendeur se réserve la propriété de la marchandise livrée jusqu'au paiement intégral du prix d'achat dû.

**6.2** Vis-à-vis des entreprises, le vendeur se réserve la propriété de la marchandise livrée jusqu'au paiement intégral de toutes les créances résultant d'une relation commerciale en cours.

**6.3** Si le client agit en tant qu'entrepreneur, il est autorisé à revendre la marchandise sous réserve de propriété dans le cadre de ses activités commerciales régulières. Le client cède toutes les créances envers des tiers qui en découlent à hauteur de la valeur facturée correspondante. (y compris la taxe sur le chiffre d'affaires) à l'avance au vendeur. Cette cession est valable indépendamment du fait que la marchandise sous réserve de propriété ait été revendue sans ou après transformation. Le client reste autorisé à recouvrer les créances même après la cession. Le pouvoir du vendeur de recouvrer lui-même les créances n'en est pas affecté. Le vendeur ne recouvrera toutefois pas les créances tant que le client s'acquittera de ses obligations de paiement envers le vendeur, qu'il ne sera pas en retard de paiement et qu'aucune demande d'ouverture de procédure d'insolvabilité n'aura été déposée.

## **7) Responsabilité pour les défauts**

En cas de défaut de la chose vendue, les dispositions légales s'appliquent. Il est dérogé à cette règle pour les choses qui n'ont pas été utilisées conformément à leur mode d'utilisation habituel pour un bâtiment et qui ont causé la défectuosité de celui-ci :

### **7.1** Pour les entrepreneurs

- un défaut insignifiant ne donne en principe pas droit à des réclamations,
- le vendeur a le choix du type d'exécution ultérieure,
- pour les marchandises neuves, le délai de prescription pour les défauts est d'un an à compter du transfert des risques.
- pour les marchandises d'occasion, les droits et prétentions pour cause de défauts sont en principe exclus.
- le délai de prescription ne recommence pas à courir si une livraison de remplacement est effectuée dans le cadre de la garantie des défauts.

### **7.2** Pour les consommateurs, le délai de prescription pour les réclamations pour défaut est de

- pour les marchandises neuves, deux ans à compter de la livraison de la marchandise au client.
- pour les marchandises d'occasion, un an à compter de la livraison de la marchandise au client, avec la restriction prévue au point 7.3.

**7.3** Pour les entrepreneurs et les consommateurs, les limitations de responsabilité et de délai de prescription mentionnées ci-dessus aux points 7.1 et 7.2 ne s'appliquent pas aux

demandes de dommages et intérêts et de remboursement des dépenses que l'acheteur peut faire valoir en vertu des dispositions légales en raison de vices conformément au point 8.

**7.4** En outre, pour les entrepreneurs, les délais de prescription légaux pour le droit de recours selon l'article 478 du Code civil allemand (BGB) restent inchangés. Il en va de même pour les entrepreneurs et les consommateurs en cas de violation intentionnelle des obligations et de dissimulation dolosive d'un défaut.

**7.5** Si le client agit en tant que commerçant au sens de l'art. 1 du Code de commerce allemand (HGB), il est soumis à l'obligation d'examen commercial et de réclamation conformément à l'art. 377 du HGB. Si le client ne respecte pas l'obligation de notification qui y est prévue, la marchandise est considérée comme acceptée.

**7.6** Si le client agit en tant que consommateur, il est prié de réclamer auprès du livreur les marchandises livrées présentant des dommages de transport évidents et d'en informer le vendeur. Si le client ne s'exécute pas, cela n'a aucune incidence sur ses droits légaux ou contractuels en matière de vices.

**7.7** Si l'exécution ultérieure a lieu par le biais d'une livraison de remplacement, le client est tenu de renvoyer la première marchandise livrée au vendeur dans un délai de 30 jours, aux frais de ce dernier. Le renvoi de la marchandise défectueuse doit être effectué conformément aux dispositions légales.

## **8) Responsabilité**

Le vendeur est responsable envers le client de toutes les prétentions contractuelles, quasi-contractuelles et légales, y compris délictuelles, en matière de dommages et intérêts et de remboursement des dépenses, comme suit :

**8.1** La responsabilité du vendeur est illimitée, quel que soit le motif juridique.

- en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave,
- en cas d'atteinte à la vie, au corps ou à la santé par négligence ou intentionnellement,
- en raison d'une promesse de garantie, sauf disposition contraire à ce sujet,
- en raison d'une responsabilité obligatoire telle que celle prévue par la loi sur la responsabilité du fait des produits.

**8.2** Si le vendeur viole par négligence une obligation contractuelle essentielle, la responsabilité est limitée aux dommages prévisibles et typiques du contrat, à moins que la responsabilité ne soit illimitée conformément au point 8.1. Les obligations contractuelles essentielles sont des obligations que le contrat impose au vendeur selon son contenu pour atteindre l'objectif du contrat, dont l'exécution permet la bonne exécution du contrat et dont le client peut régulièrement attendre le respect.

**8.3** Toute autre responsabilité du vendeur est exclue.

**8.4** Les règles de responsabilité ci-dessus s'appliquent également en ce qui concerne la responsabilité du vendeur pour ses auxiliaires d'exécution et ses représentants légaux.

## **9) Indemnisation en cas de violation des droits de tiers**

Si, selon le contenu du contrat, le vendeur est tenu, en plus de la livraison de la marchandise, de la traiter selon certaines instructions du client, le client doit s'assurer que les contenus qu'il

a confiés au vendeur en vue de leur traitement ne portent pas atteinte aux droits de tiers (par exemple droits d'auteur ou droits de marque). Le client libère le vendeur des prétentions de tiers que ceux-ci pourraient faire valoir à l'encontre du vendeur en rapport avec une violation de leurs droits par l'utilisation contractuelle des contenus du client par le vendeur. Dans ce contexte, le client prend également en charge les frais raisonnables de la défense juridique nécessaire, y compris tous les frais de justice et d'avocat à hauteur du montant légal. Ceci ne s'applique pas si la violation du droit n'est pas imputable au client. En cas de revendication par des tiers, le client est tenu de mettre à la disposition du vendeur, sans délai, de manière véridique et complète, toutes les informations nécessaires à l'examen des revendications et à une défense.

## **10) Droit applicable**

Toutes les relations juridiques entre les parties sont régies par le droit de la République fédérale d'Allemagne, à l'exclusion des lois sur la vente internationale de biens mobiliers. Pour les consommateurs, ce choix de droit ne s'applique que dans la mesure où la protection accordée n'est pas retirée par des dispositions impératives du droit de l'État dans lequel le consommateur a sa résidence habituelle.

## **11) Code de conduite**

- Le vendeur s'est soumis aux critères de qualité Trusted Shops, consultables sur Internet à l'adresse <http://www.trustedshops.de/shopbetreiber/qualitaetskriterien.html>.